



Constat d'accident non réalisé de suite, quel délai ?

Par **piplette75**, le **26/11/2014** à **15:29**

Bonjour à tous,

j'ai eu un accrochage hier en fin d'après midi sur le rond point Etoile a Paris

C'est un rond point a priorite a droite, j'etais deja engagee et me dirigeais vers la gauche, quand un taxi m'est rentre dedans, son aile avant gauche dans mon aile avant droite

je n'ai pas de degats, mais il a voulu que l'on echange nos numeros de telephone pour faire un constat plus tard car il avait une cliente

il faisait noir, j'etais un peu perturbee... je n'ai pas vu ses degats, et il ne m'a toujours pas appelee...

nous n'avons pas de temoins

combien de temps apres un accorchage peut on faire un constat ? peut il m'y contraindre, il ne m'a pas laisser le temps de voir ?

Puis je tout simplement refuser comme il n'a pas voulu le faire de suite ?

Merci d'avance,
Piplette